

Création d'une brigade des transports à Troyes

Depuis plusieurs années, la Ville de Troyes est pleinement engagée dans le renforcement de la sécurité des Troyennes et des Troyens.

Dans le cadre de ses missions de tranquillité publique, la Ville de Troyes a renforcé son service de police municipale avec une augmentation significative de ses effectifs (26 en 2017 / 51 en 2022 et 63 en 2026) et a développé son réseau de vidéoprotection avec une plus grande couverture (91 en 2017 / 423 en 2022).

La sécurité publique et l'ordre public sont des missions régaliennes qui incombent à l'Etat. Pour cette raison, François BAROIN a toujours alerté le Gouvernement sur les moyens mobilisés dans notre département.

L'annonce du Ministre de l'Intérieur d'affecter des policiers nationaux supplémentaires pour créer à Troyes une unité dédiée à la sécurisation dans les transports, comme dans plusieurs villes de France vient répondre en partie aux préoccupations exprimées.

Sur la question de la sécurisation des transports publics, la Ville de Troyes et la TCAT ont toujours été mobilisées et réalisent conjointement des opérations avec la présence de la police municipale et celle des médiateurs dans les bus.

François BAROIN portera une attention particulière à la mise en œuvre effective de cette annonce nationale, notamment dans le cadre de la signature de la convention de coordination entre la Police Nationale et la Police Municipale.

François BAROIN tient à saluer l'action des policiers engagés quotidiennement pour assurer la protection et la sécurité des habitants de notre département.

CONTACT

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50 · relations.presse@troyes-cm.fr